

LE SITE GPIGROUPE.COM

Category: [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Nous avons ouvert plusieurs recherches sur des sites proposant d'investir dans les ehpad. Nous avons constaté que le mécanisme est le même que pour les arnaques aux parkings. Nous conseillons la plus grande prudence au vu du résultat de nos investigations. Nous avons ouvert une page qui centralise nos recherches sur ce produit

<http://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/investir-dans-des-ehpads-mefiance/>

Le site internet :

Le site a été créé le 28/10/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/gpigroupe.com>

Nos recherches

Le site n'est pas accessible à la date de nos recherches. Nous avons toutefois pu obtenir des informations que nous vous communiquons ci-dessous.

Le téléphone :

Le site utilise :

Le numéro 01 87 65 32 41

Le numéro 09 73 03 95 04

Il s'inscrit dans une série intéressante :

imo-carinvest.com	09 73 03 95 01
providence-investissement.com	09 73 03 95 01
gpigroupe.com	09 73 03 95 04
invest-park.eu	09 73 03 95 57

Le numéro 09 73 05 10 42

Il s'inscrit dans une série intéressante :

volksbk-invest.com	09 73 05 09 64
cabinet-pujo	09 73 05 10 11
gpigroupe.com	09 73 05 10 42
vivid-solaris.fr	09 73 05 11 58
key-Luxembourg.fr	09 73 05 11 65

Les faux noms

Le site utilise :

- M. Jérôme BRUN
- M. Eric MORA
- M. Gilbert LEBLANC

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom d'une vraie société pour vendre ce produit. Bien évidemment, il n'est pas vendu de chambres d'EHPAD aux consommateurs français ! Nous publions les conditions générales du contrat ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/Les-conditions-generales-du-contrat-du-site-gpigroupe.com-1.pdf>

Les produits :

Le site propose d'investir dans les ehpad. La plaquette de présentation est très bien faite. Nous la publions ci-dessous :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/02/La-presentacion-de-lehpad-en-Espana-par-le-site-gpigroupe.com_.pdf

Les règlements

Le site utilise :

Un compte espagnol ayant l'IBAN ES35 2100 3992 9502 0046 0465

Cette page sera actualisée avec les nouvelles informations que nous collecterons.

Conclusion :

Ce site appartient aux mêmes personnes qui ont exploité des sites d'arnaques à l'épargne. Nous vous déconseillons tout achat sur le site cité dans cet article. Il est à noter les liens financiers multiples existant entre plusieurs sociétés parfaitement identifiées pour les quels des actions ont été lancées par notre association.

L'article publié par le site franceinter.fr présente de façon intéressante la situation depuis plus de 15 ans.

<https://www.franceinter.fr/les-autorites-s-organisent-pour-lutter-contre-le-business-d-escrocs-franco-israeliens>

Vous trouverez dans le lien ci-dessous l'enquête faite par le télégramme de Brest

<http://adcfrance.fr/sinformer/medias/articles-de-presse/>

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

